
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2021

N°C.A.017-21 – VOTE DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 04

N°C.A.018-21 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE L'ODE MARTINIQUE 06

N°C.A.019-21 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DE L'ODE MARTINIQUE 09

N°C.A.020-21 – TRANSFORMATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES AU SEIN DE L'ODE 11

N°C.A.021-21 – VOTE DE LA PARTICIPATION DE L'ODE AU PLAN DE RELANCE 13

N°C.A.022-21 – VOTE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONVENTIONNEMENT MULTIPARTITE DANS LE CADRE DU PAPI D'INTENTION DE RIVIERE-PILOTE - APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE L'ODE 15

N°C.A.023-21 – CONVENTION 2021-2023 AVEC L'ASSOCIATION H2EAUX ET VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021 18

N°C.A.024-21 – CONVENTION 2021-2023 « MARES DES ANTILLES » ENTRE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) POUR LE POLE RELAIS ZONES HUMIDES TROPICALES (PRZHT), L'OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE (OE 971) ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) 20

N°C.A.025-21 – AVENANT A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2019-2023 AVEC LE BRGM - PROGRAMMATION 2021 22

N°C.A.026-21 – VOTE DU PROJET D'ETUDE RELATIVE A L'EROSION DES SOLS ET TRANSFERTS SEDIMENTAIRES VERS LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE / PLAN D'ACTIONS POUR LA RIVIERE LEZARDE- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE BRGM, LA CACEM ET LA CTM 24

N°C.A.027-21 – VOTE DU PROJET D'ETUDE RELATIVE A L'EROSION DES SOLS ET TRANSFERTS SEDIMENTAIRES VERS LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE / PLAN D'ACTIONS POUR LA RIVIERE SALEE- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE BRGM, LA CAESM ET LA CTM 26

N°C.A.028-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ADDEER DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE À LA MISE EN PLACE D'UNE FERME AQUAPONIQUE 28

N°C.A.029-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE DANS LE CADRE DU PROJET Z'AB 30

N°C.A.030-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE DANS LE CADRE DU CONTRAT LITTORAL : ANIMATION 2021 32

N°C.A.031-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DE L'ANIMATION ET LA COORDINATION DU CONTRAT LITTORAL NORD – 2021 34

N°C.A.032-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU 36

N°C.A.033-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A COMIA DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE ET DU SUIVI GEOTECHNIQUE D'EXECUTION (G3) POUR LA REHABILITATION ET L'OPTIMISATION DE LA FILIERE DE TRAITEMENT 38

N°C.A.034-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE POUR LA REALISATION D'UNE ÉTUDE HYDRAULIQUE DE LA RIVIERE LA ROXELANE 40

N°C.A.035-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) 42

N°C.A.036-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°069-06-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE : OUTILS PEDAGOGIQUES « MISE EN VALEUR ET PROTECTION DU LITTORAL» 44

N°C.A.037-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 011-069 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DE LA STEP DE PETIT FOND AU SAINT-ESPRIT 46

N°C.A.038-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 11-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A METALDOM POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES 48

N°C.A.039-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A SAEM PSRM LE GALION DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE PREALABLE A LA REHABILITATION DE LA PRISE D'EAU ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE PASSE A POISSON 50



DÉLIBÉRATIONS





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/017

Date de publication :

Objet : VOTE DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment l'article R213-67 portant sur les délibérations du conseil d'administration « ... il délibère sur : 4° Le rapport annuel de gestion »,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **Vu** le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,
- **Vu** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention et la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'ODE Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions 2020 de l'Office De l'Eau Martinique
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'adopter le rapport de gestion de l'exercice 2020 de l'ODE Martinique ci-annexé.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/018

Date de publication :

Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE L'ODE MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L1617-5 et L3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, les articles L 213-13 à L 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire, les articles R213-59 à R 213-71, R 213-77, D 213-72 à D 213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **Vu** la délibération n° CA084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention et la délibération n° CA085-16 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **Vu** le budget primitif, le budget supplémentaire et la DM n°1 de l'exercice 2020,

- **VU** le compte de gestion 2020 établi par le payeur territorial,
- **VU** le compte des recettes et des dépenses 2020 de l'Office De l'Eau Martinique, présenté par la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

L'approbation du compte administratif de l'office, pour l'exercice 2020, tel que présenté par la Directrice Générale, ordonnateur des dépenses et des recettes et par le comptable.

Les montants de ce compte sont arrêtés conformément au tableau ci-après :

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	6 347 100.36 €	12 309 836.02 €	5 962 735.66 €
Section d'investissement	3 529 302.07 €	1 870 304.92 €	-1 658 997.15 €
REPORT DE L'EXERCICE			
Report en section de fonctionnement	0.00 €	14 422 741.63 €	14 422 741.63 €
Report en section d'investissement	0.00 €	18 403 124.63 €	18 403 124.63 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Section de fonctionnement	6 347 100.36 €	26 732 577.65 €	20 385 477.29 €
Section d'investissement	3 529 302.07 €	20 273 429.55 €	16 744 125.48 €
TOTAL (réalisations + reports)	9 876 402.43 €	47 006 007.20 €	37 129 604.77 €

RESTE A REALISER			
Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Section d'investissement	9 800 832.22 €	0.00 €	- 9 800 832.22 €
TOTAL des RAR à reporter	9 800 832.22 €	0.00 €	-9 800 832.22 €

RESULTAT AVEC RESTE A REALISER			
Section de fonctionnement	6 347 100.36 €	26 732 577.65 €	20 385 477.29 €
Section d'investissement	13 330 134.29 €	20 273 429.55 €	6 943 295.26 €
TOTAL CUMULE	19 677 234.65 €	47 006 007.20 €	27 328 772.55 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/019

Date de publication :

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DE L'ODE MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L1617-5 et L3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, les articles L 213-13 à L 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire, les articles R213-59 à R 213-71, R 213-77, D 213-72 à D 213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **Vu** la délibération n° CA084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention et la délibération n° CA085-16 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **Vu** le budget primitif, le budget supplémentaire et la DM n°1 de l'exercice 2020,

Délib. CA 23-04-2021/019 1/2

- **VU** le compte de gestion 2020 établi par le payeur territorial,
- **VU** le compte des recettes et des dépenses 2020 de l'Office De l'Eau Martinique, présenté par la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- L'approbation de la concordance du compte de gestion tenu par le comptable et du compte administratif tenu par l'ordonnateur, pour l'exercice 2020, tel que présentés en séance sur le fondement du rapport transmis par le Payeur territorial, comptable de l'Office de l'eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

Claude LISE



DELIBERATION

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/020

Date de publication :

Objet : TRANSFORMATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES AU SEIN DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, les articles R213-59 à R 213-71,
- **VU** les dispositions législatives et réglementaires applicables à la fonction publique territoriale,
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De créer les emplois budgétaires suivants à temps complet :
 - Un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe - catégorie C
 - Un poste de technicien principal de 1ère classe - catégorie B

En remplacement des emplois budgétaires suivants :

- Un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe - catégorie C
- Un poste de technicien principal de 2ème classe - catégorie B

Laissés vacants suite à des avancements de grade.

- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/021

Date de publication :

Objet : VOTE DE LA PARTICIPATION DE L'ODE AU PLAN DE RELANCE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** le Code l'Environnement, partie législative, titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 25 Juin 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la 3ème loi de finances rectificative pour les moyens engagés en 2020, projet de loi de finances pour 2021 et le programme d'investissement d'avenir (PIA4) encadrant le plan de relance de l'Etat,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'approuver la participation financière de l'ODE au plan de relance à hauteur d'une enveloppe globale de **3 050 000,00€** correspondant à la réalisation du programme d'actions joint à la présente,
- De donner délégation à la Directrice de l'ODE pour la signature des conventions de financement avec les EPCI pour chaque opération dès la réception des dossiers complets.
 - Les participations de l'ODE pour chaque opération sont indiquées dans le tableau récapitulatif joint à la présente notice.
- De prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

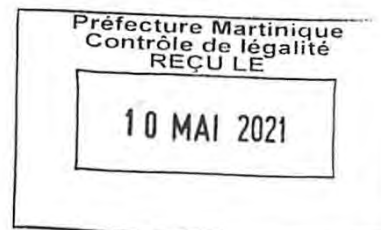
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/022

Date de publication :

Objet : VOTE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONVENTIONNEMENT MULTIPARTITE DANS LE CADRE DU PAPI D'INTENTION DE RIVIERE-PILOTE – APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** le Code l'Environnement, partie législative, titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 25 Juin 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération N°2020-16 du Comité de l'Eau et de la Biodiversité du 15 octobre 2020 portant avis favorable à la labellisation du PAPI de Rivière Pilote par l'Etat.
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la décision de validation financière et du PAPI d'intention de Rivière Pilote par la Ministre de la transition écologique du 15 janvier 2021
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'approuver la participation financière de l'ODE au programme d'action du PAPI d'intention de la commune de Rivière Pilote à hauteur d'une enveloppe globale de **159 975,00€** correspondant à la réalisation des opérations listées ci-dessous,

Actions	Montant total € TTC	Part ODE € TTC	Taux aide %
Animation de la démarche du PAPI (rémunération et charges associées d'un emploi dédié)	180 000 €	72 000 €	40 %
Etude et suivi de la Rivière Pilote et ses affluents	75 950 €	37 975 €	50 %
Réalisation du Schéma Directeur de gestion des ruissellements urbains et du zonage pluvial	100 000 €	50 000€	50 %
TOTAL	355 950 €	159 975 €	45 %

- De donner délégation à la Directrice de l'ODE pour la signature de la convention multipartite de financement du PAPI d'intention de la commune de Rivière Pilote..
- De prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/023

Date de publication :

Objet : CONVENTION 2021-2023 AVEC L'ASSOCIATION H2EAUX ET VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par convention le partenariat avec l'Association H2EAUX
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2021 à hauteur de 12 800,00€ TTC pour un montant total projet de 66 170,00 € TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/024

Date de publication :

Objet : CONVENTION 2021-2023 « MARES DES ANTILLES » ENTRE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) POUR LE POLE RELAIS ZONES HUMIDES TROPICALES (PRZHT), L'OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE (OE 971) ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération N° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par convention le partenariat avec l'Union Internationale de la Nature pour le compte du Pôle Relais Zones Humides Tropicales et l'Office de l'Eau Guadeloupe
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de ce partenariat à hauteur de 45 000,00€ TTC répartis sur 3 ans pour un montant total projet de 146 790,00 € TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/025

Date de publication :

Objet : AVENANT A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2019-2023 AVEC LE BRGM – PROGRAMMATION 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser l'avenant à la convention cadre avec le BRGM ainsi que les conventions filles en découlant.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2021 selon la déclinaison suivante :
 - Suivi DCE de la qualité des eaux souterraines 2021 : **190 960,00€ TTC**
 - Erosion des sols et transferts sédimentaires vers la Baie de FORT-DE-FRANCE / Plan d'actions pour la Rivière Lézarde : **85 493,00€**
 - Erosion des sols et transferts sédimentaires vers la Baie de FORT-DE-FRANCE / Plan d'actions pour la Rivière Salée : **66 693,00€**

Pour un montant total d'aide ODE à hauteur de 343 146,00€ pour un programme d'action 2021 de 562 666,00€ TTC.

- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/026

Date de publication :

Objet : VOTE DU PROJET D'ETUDE RELATIVE A L'EROSION DES SOLS ET TRANSFERTS SEDIMENTAIRES VERS LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE / PLAN D'ACTIONS POUR LA RIVIERE LEZARDE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE BRGM, LA CACEM ET LA CTM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la délibération n° CA 23-04-2021/025 adoptant le programme d'actions du BRGM au titre de l'année 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la convention de partenariat avec le BRGM, la CACEM et la CTM dans le cadre de l'étude relative à l'érosion des sols et transferts sédimentaires vers la Baie de FORT-DE-FRANCE / Plan d'actions pour la Rivière Lézarde.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour cette étude à hauteur de 85 493,00€ TTC pour un montant total projet de 173 143,00€ TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/027

Date de publication :

Objet : VOTE DU PROJET D'ETUDE RELATIVE A L'EROSION DES SOLS ET TRANSFERTS SEDIMENTAIRES VERS LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE / PLAN D'ACTIONS POUR LA RIVIERE SALEE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE BRGM, LA CAESM ET LA CTM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la délibération n° CA 23-04-2021/025 adoptant le programme d'actions du BRGM au titre de l'année 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la convention de partenariat avec le BRGM, la CAESM et la CTM dans le cadre de l'étude relative à l'érosion des sols et transferts sédimentaires vers la Baie de FORT-DE-FRANCE / Plan d'actions pour la Rivière Salée.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour cette étude à hauteur de 66 693,00€ TTC pour un montant total projet de 150 823,00€ TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/028

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ADDEER DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE À LA MISE EN PLACE D'UNE FERME AQUAPONIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 24 mars 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **11 700,00 €** à **ADDEER** pour la réalisation de l'opération suivante :

Etude préalable à la mise en place d'une ferme aquaponique « Jaden D'lo »

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C : « Economiser l'eau et Maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **18 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/029

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE DANS LE CADRE DU PROJET Z'AB

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 15 septembre 2020,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **31 615,00 €** à la **Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Projet Z'AB

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.B « Protéger et gérer durablement les zones humides, en particulier les mangroves »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **11 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/030

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE DANS LE CADRE DU CONTRAT LITTORAL : ANIMATION 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 25 février 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **30 304,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Contrat Littoral : Animation 2021

- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C : « Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/031

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DE L'ANIMATION ET LA COORDINATION DU CONTRAT LITTORAL NORD - 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 25 février 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **21 975,00 €** à la **Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Animation et coordination du contrat littoral nord - 2021

- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C : « Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/032

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 15 mars 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **60 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération Du Pays Nord Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.A « Rétablir et maintenir le fonctionnement naturel des rivières et les connectivités hydrauliques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **43 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/033

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A COMIA DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE ET DU SUIVI GEOTECHNIQUE D'EXECUTION (G3) POUR LA REHABILITATION ET L'OPTIMISATION DE LA FILIERE DE TRAITEMENT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 09 mars 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **3 992,00 €** à **COMIA** pour la réalisation de l'opération suivante :
Etude et suivi géotechnique d'exécution (G3) pour la réhabilitation et l'optimisation de la filière de traitement
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.F « Réduire la pression des secteurs de l'industrie et de l'artisanat sur la ressource en eau et les milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/034

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE POUR LA REALISATION D'UNE ÉTUDE HYDRAULIQUE DE LA RIVIERE LA ROXELANE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 25 février 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **40 000,00 €** à la **Mairie de SAINT-PIERRE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Étude hydraulique de la Rivière La Roxelane

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.A « Rétablir et maintenir le fonctionnement naturel des rivières et les connectivités hydrauliques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/035

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 02 février 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **49 249,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :

Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux AEP »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

 Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/036

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°069-06-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE : OUTILS PEDAGOGIQUES « MISE EN VALEUR ET PROTECTION DU LITTORAL »

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 26-04-2019/048 du Conseil d'Administration du 26 avril 2019, attribuant une subvention initiale d'un montant de 15 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 23 mars 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant la convention n° **069-06-2019** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/037

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 011-069 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DE LA STEP DE PETIT FOND AU SAINT-ESPRIT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° 052-11 du Conseil d'Administration du 28 septembre 2011, attribuant une subvention initiale d'un montant de 226 500,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 013-14 du Conseil d'Administration du 14 mars 2014, attribuant une subvention complémentaire de 171 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/094 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017, attribuant une subvention complémentaire de 97 500,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/126 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention n° 058-12-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 08 mars 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation n°4 à la convention n° **011-069** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

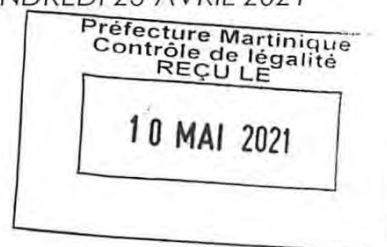
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/038

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 11-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A METALDOM POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/221 du Conseil d'Administration du 25 juin 2018, attribuant une subvention initiale d'un montant de 5 652,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 23 mars 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant à la convention n° **011-02-2019** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 23 AVRIL 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 16/04/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 10

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 23-04-2021/039

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A SAEM PSRM LE GALION DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE PREALABLE A LA REHABILITATION DE LA PRISE D'EAU ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PASSE A POISSON

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL, Nadine RENARD, Christian PALIN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Stéphanie DEPOORTER (DEAL), Magali JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Arlette VIRASSAMY (représentant Guillaume VISCARDI), Marcellin NADEAU, Jean-Baptiste ROTSEN,

ÉTAIENT ABSENTS : Arnaud RENE-CORAIL, Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 10 février 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 31 mars 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **16 800,00 €** à **SAEM PSRM LE GALION** pour la réalisation de l'opération suivante :
Étude préalable à la réhabilitation de la prise d'eau et la mise en œuvre d'une passe à poisson
- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.A « Rétablir et maintenir le fonctionnement naturel des rivières et les connectivités hydrauliques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **70 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 MAI 2021

Le Président

Claude LISE